

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

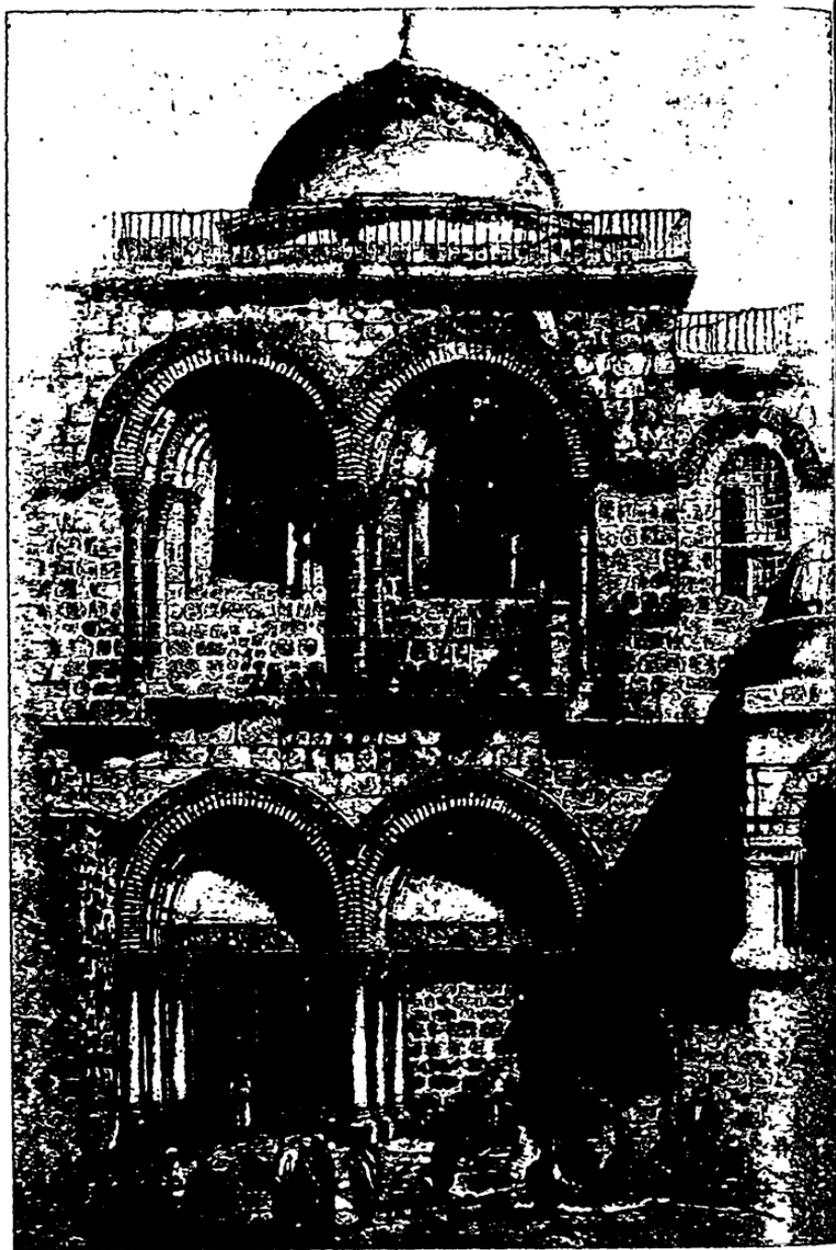
Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									



SAINT SÉPULCRE

XVI<sup>me</sup> ANNÉE

1900



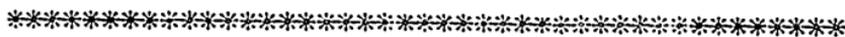
1<sup>er</sup> JUIN

N° 6

# Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte



## Sanctuaires de la Couronne Franciscaine



La Résurrection ( Suite )

### Fruit du mystère : La gloire du S. Sépulcre



Le sépulcre de Jésus devenu si glorieux, par le fait même de la Résurrection qui s'est opérée dans son sein, ne l'est pas moins par les conséquences de cette même résurrection.

La résurrection spirituelle, par le moyen de laquelle le monde a passé, soit des ombres de la loi judaïque, soit des ténèbres de la Gentilité à l'admirable lumière de la loi évangélique, telle est la première conséquence de la résurrection de Jésus-Christ. Pour s'en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil sur les Actes des Apôtres et sur les Epîtres Canoniques. Quel est d'ordinaire le sujet des premières prédications ? Presque toutes traitent du grand mystère de la Résurrection, et lui empruntent toute leur force de conversion ; écoutez plutôt : « O Israélites, s'écrie le chef des Apôtres, après la descente du Saint-Esprit, vous savez que Jésus de Nazareth a été

un homme que Dieu a rendu célèbre parmi nous par les merveilles qu'il a accomplies par lui, au milieu de nous. Cependant vous l'avez arrêté, ce Jésus, vous l'avez crucifié et fait mourir par la main des méchants. Mais Dieu l'a ressuscité en brisant en sa faveur les liens de la mort et du tombeau, où il était impossible qu'il fût retenu, à cause de sa divinité. Oui, ce Jésus, Dieu l'a ressuscité et nous avons été tous témoins de sa résurrection. » Aussitôt qu'ils ont entendu ce grand mot de résurrection retentir à leurs oreilles : « Frères, s'écrient-ils, que faut-il que nous fassions pour être sauvés ? »

Quelques jours après, Pierre guérit un boiteux à la porte du temple. Tous sont remplis d'admiration et d'étonnement à la vue de ce miracle.

« O Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci, s'écrie encore saint Pierre, et pourquoi nous regardez-vous avec admiration, comme si c'était par notre puissance et notre sainteté que nous eussions fait marcher ce boiteux ? C'est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères qui a glorifié dans cette occasion son Fils Jésus, que vous avez livré et renoncé devant Pilate, qui avait jugé qu'il devait être renvoyé absous comme innocent. Et vous, vous avez fait mourir l'auteur de la vie ; mais Dieu l'a ressuscité d'entre les morts et nous sommes témoins de sa résurrection. Or, c'est la foi dans ce divin Ressuscité qui a affermi les pieds de cet homme que vous voyez et que vous connaissez : c'est sa puissance qui a fait devant vous tous le miracle d'une si parfaite guérison. Faites donc pénitence, et convertissez-vous à lui afin que vos péchés soient effacés. »

Au premier coup de filet, cet ancien pêcheur de poissons avait pris 3000 personnes ; au second coup 5000. La première Eglise chrétienne était fondée.

Le lendemain, les sénateurs, les magistrats, les docteurs de la loi, Anne le grand-prêtre, Caïphe, Jean, Alexandre, tout ce que Jérusalem comptait de plus accrédité, font venir les apôtres devant eux en leur demandant au nom de qui ils parlent et agissent : « Nous vous déclarons, répondent-ils, à vous et à tout le peuple d'Israël, que c'est au nom de Jésus de Nazareth crucifié par vous et ressuscité par Dieu d'entre les morts, que cet homme est maintenant guéri, comme vous le voyez devant vous. C'est ce Jésus qui est la pierre choisie dont parlent les prophètes, qui est

devenue le fondement de la vie des hommes et la principale pierre de l'angle de votre édifice spirituel. » Aux défenses d'enseigner au nom de Jésus-Christ ressuscité et aux menaces, ils se contentent d'opposer cette énergique protestation, seule défense de la faiblesse contre la force et de la conscience contre la tyrannie : « Nous ne pouvons pas ne pas parler des choses que nous avons vues et entendues : *Non possumus*. --- Plus on cherche à opposer une digue au torrent, plus le torrent devient furieux et se joue des obstacles : *In virtute magna reddebant apostoli testimonium resurrectionis Jesu Christi*. — Et saint Paul, que prêche-t-il à la savante Athènes ? Il lui annonce Jésus et sa résurrection : *Jesum et resurrectionem annuntiabat eis*. Et le grave Aréopage qu'apprend-t-il de sa bouche ? : « Que Dieu a fixé un jour où il jugera le monde dans toute la rigueur de sa justice ; que c'est Jésus qu'il a destiné à être le grand juge, et qu'il en a donné à tous les hommes une preuve certaine, en le ressuscitant d'entre les morts. » Saint Paul revient continuellement sur cette vérité dans ses immortelles épîtres.

Sans nul doute, on peut dire que c'est le christianisme en général qui a converti le monde ; mais il n'en est pas moins vrai que la résurrection de Jésus est le plus populaire et le plus éclatant de tous les mystères chrétiens ; que c'est lui qui élève, ennoblit, consacre tous les autres et met dans son plus beau jour la divinité de Jésus et notre sainte religion. C'est la résurrection qui a été la ruine de la synagogue et du paganisme ; c'est la résurrection qui a forcé le monde à s'agenouiller devant la croix. Heureux les individus, heureux les peuples qui ont prêté le cœur et l'oreille à cette première résurrection : *Beatus et sanctus qui habet partem in resurrectione primâ* (1).

Mais il est une seconde résurrection qui ne découle pas moins de celle de Jésus : c'est la résurrection par laquelle nous passons tous de cette vie mortelle à une vie immortelle ; celle qui est ainsi contenue dans le symbole de nos croyances : « Je crois la résurrection de la chair. » Dogme fondamental affirmé par le grand patriarche de l'Idumée, et que l'Apôtre prouve ainsi dans son épître aux Corinthiens : Puisque l'un des principaux articles de notre foi c'est la résurrection de Jésus d'entre les morts,

---

(1) Apocalypse, XV 6.

comment se trouve-t-il encore parmi nous des personnes qui osent dire que les morts ne ressuscitent pas ? Car si les morts ne ressuscitent pas, Jésus n'est pas ressuscité, notre foi est vaine et notre prédication un mensonge, puisqu'elles s'appuient sur la résurrection de Jésus. Nous serions même convaincus de faux témoignage à l'égard de Dieu, en disant qu'il a ressuscité Jésus qu'il n'aurait néanmoins pas ressuscité, si les morts ne ressuscitent pas. Mais . . . rassurons-nous : Jésus est ressuscité d'entre les morts, et il est devenu les prémices de ceux qui dorment du sommeil de la mort, le gage et le principe de leur résurrection, car, de même que la mort est venue par un homme et que tous meurent en Adam, de même la résurrection est venue par un autre homme, l'Homme-Dieu, et tous revivront en Jésus, chacun à son rang : Jésus-Christ le premier, comme les prémices de tous ; puis ceux qui sont à lui, qui ont cru à son avènement et l'ont attendu avec impatience. Et alors viendra la fin et la consommation de toutes choses.» D'après saint Paul, il est de toute évidence que la résurrection de Jésus et la nôtre sont si intimement liées qu'elles sont inséparables. Les prémices des fruits supposent d'autres fruits. Les prémices de la résurrection supposent d'autres résurrections. Or, les prémices des ressuscités, c'est Jésus : *Primitivæ Christus*. Donc, nous ressusciterons un jour aussi réellement que Jésus est ressuscité lui-même : *Deinde qui sunt Christi, qui in adventu ejus crediderunt*.

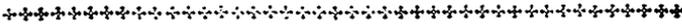
Si une terre est estimée pour la fertilité de son sol, pour l'abondance des fruits qu'elle produit, en quelle haute estime et quelle profonde vénération ne devons-nous pas tenir la terre du tombeau de Jésus qui produit deux fruits aussi excellents que ceux de la résurrection morale et de la résurrection physique de tous les hommes ? Le mont sacré du Calvaire est appelé par un prophète : *une région de mort*, parce que Jésus y a subi la peine de mort à laquelle il avait été condamné. Le jardin du Saint Sépulcre mérite donc d'être appelé *la région de la vie* et la terre des vivants, parce qu'après y avoir terrassé la mort en lui-même, Jésus a mérité de la terrasser dans tous les autres hommes. La mort sera le dernier ennemi qu'il détruira et il le détruira, aussi bien que tous les autres ennemis, car la Sainte Écriture dit que Dieu lui a tout mis sous les pieds et lui a tout assujetti.

C'est à la vue de ces brillants résultats de la résurrection du

Sauveur qu'un saint docteur s'écriait : « Le Sépulture où Jésus fut déposé est petit et étroit : il est cependant plus auguste et plus vénérable que mille palais des rois et que les rois eux-mêmes (1.) » Aucune autre terre ne l'emporte donc sur ce lieu en opulence, en grâce, en bénédictions de toutes espèces : *Et erit sepulcrum ejus gloriosum.*



## Direction des Fraternités du Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise



### Le Recrutement. — Objections

Le Tiers-Ordre est-il nuisible à l'esprit paroissial ?



**P**ÉNÉTRONS plus avant dans la vie intime d'une paroisse, et nous examinerons s'il est vrai que le Tiers-Ordre nuit à l'esprit paroissial.

Un profond respect pour le prêtre, à cause du caractère sacerdotal dont il est revêtu, une soumission totale à l'Eglise et à ses représentants : voilà certes deux éléments premiers de l'esprit paroissial. Quand les fidèles seront bien pénétrés de ce respect, et qu'en toutes choses ils pratiqueront cette soumission, ils ne seront pas loin d'être d'excellents paroissiens.

Or, ce double esprit de respect et de soumission nous ne craignons pas de dire que c'est l'esprit du Tiers-Ordre, c'est l'esprit qui doit animer tout enfant de saint François, c'est l'esprit que l'Ordre Franciscain a mission d'entretenir dans le monde. Il nous sera facile de le constater.

Lorsque François d'Assise fut visiblement suscité de Dieu pour être le soutien de l'Eglise ébranlée, parmi les grands maux qui affligeaient la chrétienté, on remarquait premièrement ceux-là : le discrédit dans lequel était tombé le clergé et l'insubordination envers l'autorité ecclésiastique. Quelles étaient les causes de ces maux, nous n'avons pas à le rechercher ici, ce que nous

(1) Saint Jean Chrysostome.

savons, c'est que les hérétiques nombreux qui infestaient le midi de l'Europe sous le nom de Vaudois, d'Albigéois etc, ne contribuaient pas peu par leur prosélytisme à aggraver et à généraliser ces funestes dispositions des esprits.

Dieu, qui suscitait François pour réparer les ruines de l'Eglise, dut mettre en lui une grâce spéciale et un esprit directement opposés à ces deux maux de son temps. Aussi commence-t-il à le poser comme un exemple vivant du profond respect que doit inspirer la dignité sacerdotale. François était sur le point de gravir le dernier degré de l'autel et de recevoir l'onction qui fait les prêtres. Pendant qu'il se prépare à ce grand acte, voici qu'un ange lui est envoyé par Dieu. Il tient dans ses mains un vase de lumineux cristal, rempli d'une liqueur plus pure que le rayon du soleil: Regarde, François, lui dit l'ange, telle doit être la pureté du prêtre: ton âme est-elle limpide comme ce cristal?

Rempli d'un saint effroi, le Séraphique François recule, et jusqu'à la fin, il refusera d'avancer, malgré les sollicitations du Souverain Pontife lui-même. Non, il ne se croit pas digne de cette fonction dont la sublimité vient de Péblour: il restera diacre, toute sa vie: c'est-à-dire que toujours il sera à la droite du prêtre, mais à un degré inférieur, comme son administrateur et son assistant. Il monte assez haut pour annoncer la parole de Dieu, sa voix pourra éclater comme la trompette évangélique et faire la leçon même aux têtes couronnées, mais du côté du prêtre, il ne sera jamais qu'un serviteur, le premier, le plus fidèle et le plus dévoué de tous.

« Prédicateur, sa puissante parole domine son siècle et l'agenouille aux pieds de Jésus Christ; saint, il domine toute hiérarchie et du vol de son amour déifiant prend place parmi les Séraphins; mais dans l'Eglise, humble diacre, il s'assied aux pieds du dernier des prêtres, et l'appelle son Seigneur et maître » (1).

Comprenez-vous dès lors qu'en François tout prêche la vénération la plus profonde envers le prêtre de Jésus-Christ: son attitude, ses actions, sa parole? « Si je rencontrais sur mon chemin un ange et un prêtre, je commencerais par baiser la main du prêtre, puis je ferais ma révérence à l'ange. » Voilà une parole qu'on apprend à l'enfant sur les bancs du catéchisme comme une leçon du respect que mérite le prêtre et que professait pour lui un

(1) P. Alfred de Carouge, *op. cit.*

grand Saint. Et François ajoutait : « Je ne veux jamais m'arrêter à l'idée d'un péché possible dans le prêtre, car je ne veux voir en lui que le Fils de Dieu. Le Seigneur me donna et me donne encore tant de foi aux prêtres qui vivent selon la forme de l'Église romaine, que s'ils me persécutaient, ce serait à eux-mêmes que je voudrais avoir recours. Quels qu'ils soient, je veux les craindre, les aimer et les honorer comme mes maîtres. . . . Ce qui me fait agir ainsi, c'est qu'en ce monde, je ne vois rien de sensible du même Fils de Dieu Très Haut que son très sacré Corps et son très saint Sang qu'ils consacrent, et que seuls ils administrent aux autres. » . . . (1)

Il ne se contente pas de dicter ses volontés à ses religieux : dans son désir de voir le prêtre honoré des peuples, lui si petit et plus petit encore dans sa propre estime ose écrire une encyclique au peuple chrétien et au clergé tout entier, admirable jeu de la Providence qui aime à se servir du néant pour opérer ses merveilles. Et dans ses lettres il ne parle que de la sublime dignité du prêtre et du souverain respect qu'elle doit inspirer à tous. Il aurait voulu communiquer à tous les fidèles du monde le saint enthousiasme qu'enflammaient en lui ses vues surnaturelles sur le sacerdoce.

Est-il besoin de dire qu'une foi si vive dans le prêtre, dans son caractère et son autorité, lui inspirait, en même temps que le respect, une humble soumission ? Son rôle dans l'Église fut certainement de consolider le pouvoir du Pontife Romain et de répandre à travers le monde le respect, l'amour et la soumission envers le Siège Apostolique. Le premier de tous les fondateurs d'Ordre, il voulut que sa Règle fût approuvée par le Pape, aimant à répéter « qu'en matière de foi et d'ordre religieux, on ne peut rien faire qui soit pur et stable, sans l'approbation du Très-Saint Pontife Romain, » et c'est peut-être lui qui donna l'idée du décret porté cinq ans plus tard par le Concile de Latran, qui exige pour toute nouvelle Règle l'approbation du Souverain Pontife. C'est lui le premier qui déposa entièrement son Ordre aux pieds du Pape, faisant un vœu spécial d'obéissance et de révérence envers le Souverain Pontife et l'Église romaine. C'est lui qui, le premier, après une vision où Dieu lui donna sa lumière sur ce point, demanda

---

(1) Testament de N. P. S. François.

au Pape pour son Ordre un Cardinal Protecteur « afin qu'entièrement soumis et prosternés aux pieds de l'Église romaine, nous observions plus catholiquement la Règle que nous avons promis au Seigneur d'observer. » Il comprit que, semblable à la poule qui rassemble ses poussins sous ses ailes, pour les préserver du vautour, c'est au Siège Apostolique de protéger ses Mineurs, les plus dénués de tous des ressources temporelles, contre les ennemis qui ne leur manqueraient pas.

Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer les témoignages de l'humble soumission, et aussi de la naïve et filiale confiance que François avait vouées au Pape, à l'Église Romaine, aux Evêques et aux prêtres. On ne peut s'empêcher de reconnaître en François une vocation spéciale sous ce rapport, il a été vraiment un soutien envoyé par Dieu à son Église, et l'Église n'a pas hésité à s'appuyer sur lui. A la cérémonie de son sacre, le Souverain Pontife invoque spécialement saint François, après saint Pierre, comme étant le soutien de l'Église, c'est-à-dire du Pape, des Evêques et des prêtres.

Or, et c'est ici la clef de voûte de notre raisonnement, François a-t-il reçu de Dieu cette mission pour lui seulement ? Cette vocation était-elle limitée à sa personne et devait-elle finir avec lui ? Telle n'est pas la pensée des saints Pontifes, et en particulier du Pape glorieusement régnant, Léon XIII, qui prétend s'appuyer aujourd'hui sur François comme ses prédécesseurs à travers les siècles : « Moi aussi, je veux trouver en lui un soutien vigilant et fort qui m'aidera à défendre les droits de l'Église et à procurer la réforme sociale. » (9 juin 1881). C'est qu'en effet François n'est pas seulement un homme, c'est un Patriarche, c'est-à-dire tout un peuple. En lui, comme dans Abraham, Isaac et Jacob sont renfermées des générations innombrables comme les grains de sable de la mer ou les étoiles du firmament ; quand Dieu lui assigne ce rôle providentiel et glorieux de soutien de l'Église, il voit précisément en sa personne toute cette famille qui doit se perpétuer jusqu'à la fin des siècles, et il donne, à celui qui en est la souche, l'abondance de sève et la plénitude d'esprit nécessaires pour la vivifier jusqu'à la fin, et assurer en elle la transmission fidèle de la même vocation.

Voici comment parlait Léon XIII, le 18 décembre 1884. « De même que chaque Ordre religieux a son caractère propre et

distinctif, de même il a sa grâce spéciale. Votre grâce à vous, fils de François, est une fidélité particulière et totale à la sainte Eglise ; votre gloire et votre distinction c'est de vous être toujours montrés les ouvriers fidèles et dévoués des Souverains Pontifes. Ce que vous avez été par le passé, vous l'êtes au moment présent, et vous le serez dans l'avenir. »

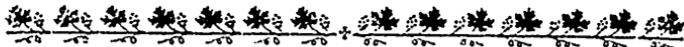
Or la famille de François, ce sont les trois Ordres admirables qu'il a fondés : les Frères-Mineurs, coadjuteurs du clergé dans la prédication et les fonctions du saint ministère : les Clarisses, coadjutrices du prêtre, par leurs prières et leur immolation : les Tertiaires, assistants du prêtre dans le monde par l'édification et le dévouement à toutes les œuvres.

Que le Tiers-Ordre — puisque nous ne parlons pas ici du premier ni du second Ordre — que le Tiers-Ordre ou troisième Ordre de saint François ait, par rapport au prêtre, cette vocation que nous avons manifestée dans son saint fondateur, que sa Règle renferme tout ce qu'il faut pour répondre à cette vocation, qu'il ait toujours rempli sa mission dans l'Eglise, et qu'il soit apte et disposé à la remplir aujourd'hui encore : il va nous être facile de le constater.

(*A suivre*)

FR. COLOMBAN-MARIE, O. F. M.





## VIE ABRÉGÉE

DU

**T. Vnd Père Arsène-Marie de Servières**

**Provincial des Frères-Mineurs**

---

CHAPITRE NEUVIÈME

Ministre Provincial de la Province de France

I



Le Chapitre provincial de 1805 se tint au Couvent de Brive, bâti au-dessus des grottes sanctifiées par saint Antoine de Padoue.

L'élection du Ministre Provincial de la nouvelle Province de France eut lieu le 8 septembre, jour de la Nativité de la Très Sainte Vierge. Il n'y eut qu'une voix pour nommer le R. P. Arsène-Marie. Comment pouvait-il en être autrement ? Marie avait désigné l'élu, et saint Antoine de Padoue dut sourire de joie à la nomination d'un religieux, si fidèle imitateur de ses vertus.

Le Vénéré Père, accablé de douleur, descendit dans la grotte du Saint, et là, les coudes appuyés sur l'autel, la tête dans ses mains, il se mit à pleurer et à prier longuement ; il alla ensuite se recommander à Notre-Dame de Bon-Secours, qu'on vénère dans la grotte voisine : il se releva consolé et fortifié. Comprendant toute la responsabilité de sa charge, il résolut de la remplir de son mieux. Le jour de sa nomination, il écrivit cette lettre : « Mes enfants, plaignez-moi et priez beaucoup pour moi : j'ai eu le malheur d'être élu Provincial de la Province de France. Priez pour tous mes enfants. »

Quelques jours à peine après son élection, le P. Arsène sentit le besoin de revenir au milieu de nous, au Canada, afin d'installer son successeur, et aussi pour donner une nouvelle preuve de sa sympathie aux principaux bienfaiteurs que son départ jetait dans la désolation. Il partit en effet du Havre pour l'Amérique le 21 septembre.

A peine de retour du Canada, où son passage avait rasséréiné tous les esprits, le P. Arsène-Marie voulut faire la visite de tous les couvents de sa Province, afin de mieux connaître ceux que la Providence lui avait donnés pour enfants. Il eut une grande joie de les voir et de les encourager.

Durant ces visites, il lui arriva plus d'un de ces incidents qui lui étaient chers parce que sa nature mortifiée y trouvait son compte. En voici un entre autres : Se trouvant libre et peu pressé par le temps et le travail, il voulut aller, en janvier 1896, de Paris à Saint-Brieuc en passant par Orléans. Il alla à pied, et sa première étape fut de plus de 40 milles : à la deuxième, il dut continuer sa route jusqu'à 2 heures du soir, avant de trouver une église.

Le Curé, auquel il quêtait simplement un peu de nourriture, lui dit : « N'espérez pas me tromper : vous n'êtes pas plus religieux que ma pantoufle : je m'y connais, car beaucoup de voyageurs passent par mes mains, vous êtes sûrement un malfaiteur ! — Mais non, dit le Père en riant de bon cœur, je vous assure que je suis Franciscain, et même Provincial ! — Vous, Provincial ? Ah ! bien oui, ce serait édifiant de voir un Provincial allant à pied et mendiant son pain. Ne cherchez pas à me jouer. » — Le Père Arsène eut beau protester et montrer le sceau de la Province, le bon Curé ne lui donna à manger qu'à contre-cœur, et en le congédiant, il lui redit encore une fois : « Vous savez, je m'y connais : vous ne m'avez pas trompé, vous êtes un malfaiteur. »

Une autre fois, dans le même voyage, il arriva le soir, avec son compagnon, dans une petite ville assez considérable, après une longue journée de marche. Il y avait là plusieurs institutions ecclésiastiques ou religieuses. Ce fut en vain que les deux Frères-Mineurs frappèrent à toutes les portes, le bon Dieu permit qu'ils fussent éconduits partout. Après avoir traversé la ville dans tous les sens, pendant 2 heures, harassés de fatigue, les pieds meurtris, ils durent accepter, dans un hôtel, l'hospitalité que leur offrit un laïque charitable.

Ces faits qui nous paraissent invraisemblables, dans notre Canada si hospitalier, s'expliquent en France où circulent parfois des escrocs déguisés qui abusent de la confiance publique. Toujours est-il qu'ils étaient chaque fois une source de joie parfaite dans le cœur de notre Provincial, et que pour lui, ils ne constituaient

pas le moindre charme de ses chers voyages à pied.

Le P. Arsène aimait ses religieux comme une mère aime ses enfants, et ne cessait de prier pour eux. Il avait fait une liste de tous les noms des Pères et des Frères de la Province, et tous les jours il la lisait, avant de célébrer la sainte Messe, recommandant ainsi *nominalement* chacun d'eux à Notre-Seigneur.

Le cher Père Provincial était, en effet, vraiment bon et affable envers tous, surtout envers les plus petits : chacun pouvait lui parler avec la plus grande liberté : avec les Supérieurs des couvents, il était bon et ferme à la fois.

Au mois de juillet 1896, il les réunit et leur prêcha la retraite avec une grande ferveur. Il fit de même, un peu plus tard, pour les Supérieurs d'Angleterre. De nouveau, il revint alors au Canada pour visiter ses religieux et prêcher la retraite annuelle à la Communauté de Montréal. Quand il s'agissait de consoler ou de soulager quelqu'un de ses enfants, aucune fatigue ne pouvait l'arrêter.

Un jour, il fit le voyage du couvent d'Amiens à Paris, tout exprès pour venir consoler un jeune scolastique qui se trouvait sous le poids d'une grande tristesse : il repartit ensuite pour la même communauté.

Autant le P. Arsène était bon et compatissant pour les autres, autant il était rigide et austère pour lui-même. Etant parti un jour de Clevedon en Angleterre, à 4 heures du matin, il fit la traversée de la Manche et arriva à Amiens vers 4 heures du soir : il n'avait pris pour toute nourriture qu'un peu de café, au départ.

Au mois d'avril 1896, la petite vérole ayant atteint plusieurs religieux au couvent de Paris, le Père Provincial toujours plein de charité pour les malades, n'hésita pas à envoyer la Communauté à la campagne afin de refaire les santés et de pouvoir assainir le Monastère.

Quant à lui-même, il demeura seul dans le couvent, avec un frère Convers, pour prendre soin des malades, Dieu sait avec quelle délicatesse et quel dévouement.

A cette époque, en août 1896, le Vénéré Père refusa d'aller prêcher une retraite à Servières, son pays natal : « Trop loin : ce serait se promener. Personne n'est prophète en son pays, » dit le Maître : je le crois : » telle fut sa réponse à l'invitation qui lui était adressée.

Il donna toutefois les exercices spirituels dans diverses com-

munautés religieuses, qui toutes ont gardé de son passage un souvenir ému et sanctifiant.

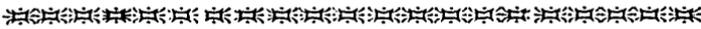
Cependant, le temps de la Congrégation Capitulaire approchait; nous verrons, dans l'article du mois prochain, par quels travaux et quelles courses apostoliques il s'y prépara.

(A suivre.)

F. GASTON, O. F. M.



## Nouvelles de Rome



**R**ome et les pèlerins. -- La grande solennité pascalle, en faisant naître les beaux jours, a amené dans la Ville Eternelle un nombre prodigieux de pieux pèlerins. On peut les voir, à la grande édification de tous, se rendre en longues bandes vers les basiliques indiquées pour le gain de l'indulgence. Rien n'est plus pittoresque que la vue des costumes nationaux : Moraves, étudiants de Stuttgart, Autrichiens, Tunisiens, voire mêmes des nègres, ont alterné avec les diverses Provinces d'Italie. Chaque groupe de pèlerins tient à avoir la bénédiction du Père Commun des fidèles. Leur foi et leur amour ne sauraient concevoir qu'on puisse quitter Rome sans avoir acclamé le Pontife Suprême. Aussi, audiences succèdent aux audiences, et pour n'en citer qu'une, celle du vendredi 30 avril, ne comptait pas moins de 12000 pèlerins.

**Exposition de l'image du Sauveur à Saint-Jean de Latran.** -- Les Romains et les pèlerins du 22 au 29 avril ont pu contempler, exposée à leur vénération dans la basilique du Latran, la célèbre image du Sauveur appelée Acheropita, c'est-à-dire non faite de main d'homme. Une tradition raconte que cette image fut peinte par saint Luc, sur le désir des fidèles de Jérusalem. Mais l'Évangéliste ne réussissant pas à fixer les traits du divin Maître, ceux-ci se trouvèrent peints miraculeusement. L'histoire nous a conservé les différentes péripéties de la sainte image. Lors du siège de Titus, elle fut cachée au village de Della,

puis rapportée de nouveau à Jérusalem, après la prise de cette ville : sainte Héléne la transporta à Constantinople où elle la fit placer à la porte d'entrée du palais impérial. Léon l'Isaurien voulait commencer sa guerre aux saintes images par celle du Divin Sauveur, le peuple l'en empêcha. C'est alors que craignant les outrages de l'empereur hérétique, le patriarche saint Germain l'enleva pendant la nuit, et la confia secrètement à quelques moines qui se rendaient à Rome. Le Souverain Pontife l'accueillit avec une grande solennité, et depuis cette époque les Papes recourent à elle dans les moments difficiles. Le dernier Souverain Pontife qui la visita fut Pie IX, le 19 septembre 1870. Il se rendit à la Scala Santa pour la vénérer, et ce fut la dernière fois aussi qu'on vit le Pape dans les rues de Rome.

La sainte image a donc été, pendant huit jours, exposée à la vénération des fidèles. S. S. Léon XIII avait accordé des faveurs spéciales à ceux qui assistaient aux solennités de chaque jour : ainsi, une fois de plus, des grâces particulières seront descendues à cette occasion sur la Ville Eternelle et de là, rayonneront sur le monde entier.

**Prochaine béatification du vénérable Jean de Triora.** -- Notre correspondance du mois dernier vous a parlé des futures béatifications, en particulier de la Vénérable Marie-Crescence Hoess, Franciscaine de Bavière, et du Vénérable Jean de Triora, martyr de Chine. Le décret solennel déclarant que l'on peut procéder en toute sécurité (*tuto*) à la béatification de ces deux enfants de saint François, a été rendu le dimanche des Rameaux, 8 avril, en présence de S. S. Léon XIII.

Notre R<sup>m</sup> P. Général était présent à cette promulgation, ainsi que le R. P. Cyr de Pésaro, Postulateur des causes des Saints de l'Ordre. Le Saint Père a prononcé une allocution en latin, manifestant la joie qu'il éprouve de placer sur les autels de nouveaux Bienheureux. Les fêtes de la béatification sont fixées au 27 mai pour le Vénérable Jean de Triora, en même temps que celles des autres 76 martyrs de la Chine, de la Cochinchine et du Tonkin.

**Aumôniers de marine.** -- Les journaux italiens annoncent que les Frères-Mineurs ont été choisis pour servir d'aumôniers dans la marine italienne. Un de nos Missionnaires a déjà reçu l'ordre de s'embarquer au port de la Spezia pour remplir ce

ministère apostolique. D'autres le suivront bientôt. La reine Marguerite et la duchesse d'Aoste ont voulu se charger de pourvoir aux ornements et vases sacrés.

**Consistoire secret tenu au Vatican le 19 avril.**

— Parmi les diverses nominations faites, trois Frères-Mineurs ont été promus à la dignité épiscopale : le R. P. Bernard Doebbing, évêque de Népi et Sutri ; le R. P. Verhaegon, évêque titulaire de Sienna et nommé Vicaire Apostolique du Houpé occidental ; le R. P. Clément Coltelli, évêque titulaire d'Adramitte, nommé coadjuteur de Mgr Pagnucci, Vicaire Apostolique du Chen-Si septentrional.

Le R. P. Doebbing est né à Munster le 8 avril 1855. Entré très jeune au noviciat de Warendof, il dut en sortir l'année suivante à cause de Kulturkampf, et fut transféré aux États-Unis. C'est là qu'il fut ordonné prêtre en 1879. Doué de rares talents, il occupa la charge de professeur de philosophie au Séminaire diocésain de Cleveland (Province d'Ohio) jusqu'en 1881, époque à laquelle il retourna en Allemagne, et de là en Belgique, puis en Italie. Pendant qu'il était au collège de Saint-Bonaventure, à Quarachi près Florence, il fut nommé Président du couvent de Saint-Isidore à Rome. C'est le R. P. Doebbing qui fit restaurer et agrandir cet établissement destiné aux jeunes Religieux Irlandais. Il est aussi Consulteur de la S. C. de l'Index. Le nouvel évêque a reçu la consécration épiscopale dans l'église de Saint-Isidore, des mains de S. E. le cardinal Satolli, le dimanche 22 avril au milieu d'un concours de personnages distingués.

Mgr Doebbing n'est pas un inconnu pour les églises de Nepi et de Sutri. C'est à lui que les diocésains de Népi doivent la restauration d'un sanctuaire qui leur est cher : celui de la Madone AD RUPES. Aussi la nomination du nouveau Pasteur est-elle accueillie avec une joie reconnaissante par ces populations.

**AVIS :** Le pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre à Sainte-Anne de Beaupré quittera Montréal, le samedi 23 juin, à 4 h. p. m. par le vapeur Trois Rivières, avec arrêt à Saint-Sulpice.

Le pèlerinage des Frères du Tiers-Ordre à Sainte-Anne de Beaupré quittera Montréal, le samedi 21 juillet, à 3 h. ½ p. m. Retour le lundi à 6 h. a. m. Arrêt au Cap de la Madeleine.



# Chronique Franciscaine

A TRAVERS LE MONDE



Vénéérable Martinengo. — Le Rvd Père Antoine de Trobaso, Provincial des Frères-Mineurs de Milan, vient de découvrir dans la bibliothèque d'un des couvents soumis à sa juridiction, plusieurs manuscrits importants, parmi lesquels on remarque la vie de la Vénéérable Martinengo, écrite par elle-même sur l'ordre de son confesseur. Ce sera un précieux document pour la vie définitive de la Vénéérable et pour l'achèvement de son procès de béatification qui est très avancé.

Congrès international du Tiers-Ordre. — Les meilleures nouvelles nous arrivent de Rome au sujet de ces assises solennelles. Quelle joie et quelle consolation de voir combien l'appel du Souverain Pontife n'a pas été vain ! Des pèlerinages nombreux s'organisent, les travaux se préparent, et tout fait prévoir que le Congrès aura un succès important.

Rome. — A l'église Saint-Charles Borromée, un auditoire enthousiaste a suivi la station du carême prêchée par le Père Théodose. L'éloquent Franciscain possédait le don d'électriser l'auditoire énorme qui, chaque jour, se pressait autour de sa chaire, plein de respect et d'admiration. Naturellement, un tel état de choses ne pouvait convenir au parti anticlérical ; ce triomphe pacifique de l'humble Franciscain lui était insupportable.

Sous prétexte que ces manifestations étaient anti-patriotiques, on a organisé une contre-manifestation qui a amené des désordres, au point que le Père Théodose a dû suspendre ses prédications.

Les perturbateurs sont surtout des étudiants de l'Université dont la grande ambition semble être de troubler les assemblées et de se faire passer pour de vrais libertins. (*Catholic Times*)

Le *Catholic Times* rapporte avec toutes les réserves imposées par les décrets d'Urbain VIII, une guérison qui paraît vraiment miraculeuse, arrivée à Glasgow, Ecosse, par l'intercession du Vénéérable Duns Scot, le célèbre Docteur Franciscain.

Un enfant d'une douzaine d'années, Edward John Jordan, souffrait depuis sept mois de douleurs si violentes qu'il avait perdu l'usage de presque tous ses sens.

Son cas était désespéré, et le médecin l'avait abandonné, lorsque le prêtre qui assistait le malade, un religieux Franciscain, entreprit une neuvaine en l'honneur du Vénéral)le Duns Scot.

En attendant, les crises douloureuses augmentaient de jour en jour, au point qu'au bout d'une quinzaine le malade parut à la dernière extrémité. Dieu le voulait ainsi, afin de glorifier davantage son serviteur, car au moment où l'on crut que tout était désespéré, l'enfant recouvra subitement l'usage de ses facultés ; il était guéri ! Peu à peu les forces lui revinrent, et lorsque le médecin arriva, il n'eut qu'à constater le caractère miraculeux de la guérison.

Le jeune Edward n'a ressenti depuis aucun malaise, il est guéri d'une manière durable. Il paraît que cette guérison a causé une grande émotion à Glasgow où le nom du Vénéral)le Duns Scot est dans toutes les bouches. *(Catholic Times)*

**Saint François.** — Nos lecteurs ont déjà fait la connaissance de Paul Sabatier, ministre protestant qui a voué un véritable culte à notre Séraphique Père, mais qui malheureusement empreint ses œuvres de l'esprit naturaliste. Récemment, M. Sabatier donnait à l'Académie scientifique de Milan une conférence en français sur notre Père Saint François. *L'Observateur catholico* relève tout particulièrement ce qui suit : « Sabatier a très bien montré combien se trompent ceux qui veulent faire de saint François le précurseur des socialistes et des démagogues modernes. Le Patriarche des Frères-Mineurs conseillait de tout quitter et d'embrasser la pauvreté, afin que l'intelligence plus libre pût dans la paix couir à travers ses domaines ; il voulait le renoncement aux plaisirs du monde et aux vucs qui dégradent, tandis que de nos jours on voudrait supplanter les riches pour obtenir les jouissances. »

**Nouveaux évêques.** — Par un bref apostolique du 31 mars 1900, le R. P. Joachim de Scodra, Frère Mineur, de la mission d'Albanie, a été nommé évêque de Sappo, dans la même mission.

Dans le Consistoire du 19 avril 1900 le Souverain Pontife a nommé le R. P. Théotime Verhaeger, de la Province de Saint-Joseph en Belgique, évêque titulaire de Syène et Vicaire

Apostolique du Hou-pé méridional, (Chine), mission confiée à nos Pères belges.

Réparation. — Grâce à l'initiative prise par nos Tertiaires de Paris, l'adoration a eu lieu dans la nuit du Jeudi au Vendredi-Saint dans plus de cinquante églises. Cet exercice que l'on avait longtemps regardé comme impossible, se propage de plus en plus, tant il est vrai qu'à des cœurs généreux et fervents, sachant unir la prudence chrétienne au zèle de l'apôtre, rien n'est impossible quand il s'agit de Dieu et de ses intérêts.

Bienheureux Ange d'Acri. — *L'Echo* de saint François mentionne un fait bien extraordinaire, se rapportant au Bienheureux Ange d'Acri. Etant un jour en extase, le Bienheureux laissa tomber son mouchoir qui fut recueilli par la baronne de Cosentini. Or, dit *l'Echo*, citant une lettre de l'avocat Oliverio de Cozenza, voici près de deux mois que les seigneurs Cosentini, et tous leurs amis, observent qu'au milieu des taches on voit se dessiner la figure du Bienheureux. A mesure que les jours s'écoulent, le dessin se grave, se perfectionne, se complète toujours davantage. On voit maintenant la barbe, une touffe de cheveux, tout le visage et une partie du capuce. Ce fait a été constaté par le Père Ange de Saraceno, Gardien du couvent.

#### TERRE-SAINTE

**L**E Rvd P. Urbain-Marie, vicaire custodial de Terre-Sainte, depuis six ans, vient de recevoir comme successeur dans sa charge le Rvd P. Prosper Marie de Marennes, religieux français.

Pour entrer davantage dans les vues paternelles du Souverain Pontife, qui a réuni en un seul corps les divers membres de l'Ordre Franciscain, les Supérieurs majeurs ont témoigné le désir que les différentes publications se fusionnassent ensemble, unissant leurs efforts vers le but commun. Déférant à ces désirs, *Saint François et la Terre Sainte* vient de se joindre à la *Revue franciscaine*.

#### CANADA

**C**harité séraphique. — Entre autres traits de dévouement et de charité qui ont signifié la catastrophe de Hull et d'Otawa, on peut citer la générosité des Pères Capucins de Hintonburg. Menacés eux-mêmes par l'incendie, obligés de se

SUBLIME DOCTRINE DE LA MÈRE DE DIEU, SUR LES VERTUS CHRÉTIENNES. — Extrait de la *Cité Mystique* de Dieu.

Ce livre qui rapporte textuellement les instructions de la Très Sainte Vierge contenues dans la *Cité Mystique de Dieu*, par la Vénéralle Marie de Jésus d'Agréda, est offert avec un désir intime de faire du bien et une affection toute particulière aux personnes pieuses vivant au milieu du monde, dans le but de les engager à la pratique des Conseils évangéliques à la suite de la Reine du Ciel qui elle-même vécut dans l'état commun des personnes séculières, bien que ses instructions maternelles s'adressent à tous les états indistinctement et puissent être d'un très grand profit aux personnes religieuses.

L'auteur qui est une Canadienne a fait présenter un exemplaire de cet ouvrage à SA SAINTETÉ LÉON XIII qui a daigné lui exprimer sa satisfaction et l'encourager dans ses pieux projets, en lui accordant la Bénédiction Apostolique.

L'ouvrage a été imprimé à l'imprimerie de la Sacrée Congrégation de la Propagande et est revêtu de l'*Imprimatur* du Maître du Sacré Palais Apostolique et du Vice-Gérant.

Ce livre, (400 pages, prix : 3 francs broché, 5 francs relié,) se trouve en vente à l'adresse suivante :

Melle Rose de Lima Dumas, Via Volsci, N°. 6, Rome.

---

VIE DU RVD PÈRE ARSÈNE MARIE DE SERVIÈRES, FRÈRE MINEUR. — Par le Rvd Père Norbert du même Ordre. — Se trouve à la Maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour, 29.

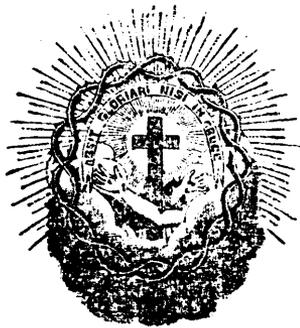
---

LE XX<sup>e</sup> SIECLE. — Revue d'Etudes Sociales ; paraît tous les mois et forme par année, deux volumes semestriels in 8° de 400 à 500 pages.

Le prix de l'abonnement annuel est de 10 francs pour la France et de 12 francs pour l'Etranger.

*Sommaire du N° d'Avril* : I. Un aperçu du catholicisme social, Paul Lapeyre. — II. Eléments d'économie politique. R. P. Trobaso. — III. Contribution à l'histoire du mot *Capital*. W. Hohoff. — IV. Hommes et choses, abbé Tartelin. — V. Bibliographie.

S'adresser à Mr l'Administrateur du XX<sup>e</sup> siècle 15 rue Cassette, Paris.



## JUIN

- V. 1 B. Jacques de Strépa, archev. 1 O.  
 S. 2 Vigile de la Pentecôte. — Jeûne et abstinence. — 10 a. 10 q., *S. de R.* — Bse Baptistine Varani, V., 2 O. — SS. Marcellin et compagnons, MM.  
 D. 3 Pentecôte. — *A. G. no 25 et no 26.* — 30 a. 30 q., *S. de R.* — 148 a. 120 q., et *I. P.*, et *E. F. aux conditions ordinaires* 3 Pater en l'honneur de la T. Sainte Trinité. — B. André de Spello, p., 1 O. *Neuvaine à saint Antoine.*  
 L. 4 De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — S. François Caracciolo, C.  
 M. 5 De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — B. Pacifique de Ceredano, p., 1 O.  
 M. 6 Quatre-Temps. — 10 a. 10 q., *S. de R.* — De l'Octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — S. Norbert, E. C.  
 J. 7 De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — BB. Etienne de Narbonne et Raymond de Carbon, pp. MM., 1 O.  
 V. 8 Quatre Temps. — 10 a. 10 q. *S. de R.* — De l'octave. — 30 a. 30 q., *S. de R.* — B. Barthélemy.  
 S. 9 Quatre-Temps. — 10 a 10 q. *S. de R.* — De l'octave. — 30 a. 30 q. *S. de R.* — S. Paul de la Croix, C.  
 D. 10 Trinité — 219 a. 219 q., *I. P.*, *E. F. aux conditions ordinaires* et 3 Pater et Ave. — *A. G. no 26* Bse Yolande, Vve 2 O. — Ste Marguerite, reine d'Ecosse, Vve.  
 L. 11 S. Barnabé, A.  
 M. 12 B. Guy de Cortone, p, 1 O. — SS. Basilide et comp., MM.

CONDITIONS. — Pour les Ind. plén., conf., com., visite et prières, 3 Pater, Ave, Gloria; pour les Ind. part., prières seulement et visite.

# CALENDRIER SÉRIAL

O Cœur de Jésus, accordez-nous  
 aimez et que vous avez soif d'être



22 Grâces spirituelles et temporelles  
 de persévérance. — 7 Intentions  
 19 Familles. — 5 Affligés. — 63  
 Ivrognes. — 6 En danger de perdre  
 communions. — 2 Retraites. — 5

Réciter 6 Pater  
 Gloria

...-nos...  
...être...  
...prendre, que vous viviez, que vous  
...l'Eucharistie.



## 1900

- M. 13 S. Antoine de Padoue, p., 1 O. — *I P.*, 256 a. 50 q., *E. F.*
- J. 14 Fête-Dieu. — 210 a. 210 q., *E. F.* —  
Jeûne et abstinence de la solennité  
des SS. Apôtres.  
*A. G. no 26.* — S. Basile, E. C. D.
- V. 15 De l'octave. — S. Jean de S. Faconde,  
C. — SS. Vite et compagnons, MM.
- S. 16 De l'octave. — N.-D. du Perpétuel  
Secours.
- D. 17 2<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte. — De  
l'octave. — S. Boniface E. M.
- L. 18 De l'octave. S. Augustin de Cantor-  
béry, *E. F.* — SS. Marc et Mascellin,  
MM.
- M. 19 De l'octave. — Bse Micheline, Vve.  
3 O. — *I. P.*, *E F que l'ont ne peut  
gagner que de minuit à minuit.* — SS.  
Gervais et Protais, MM.
- M. 20. De l'octave. — Octave de S. Antoine  
de Padoue. — S. Silvére, P. M.
- J. 21 Octave de la Fête Dieu. — S. Louis  
de Gonzague, C.
- V. 22 SacréCœur. — *A. G. no 25.* — Ste  
Julienne, V. — S. Paulin, E. C.
- S. 23 S. Vincent de Paul, C. — Vigile.
- D. 24 3<sup>me</sup> dim. après la Pentecôte. — Nati-  
vité de S. Jean-Baptiste.
- L. 25 S. Guillaume, abbé.
- M. 26 SS. Jean et paul, MM.
- M. 27 B. Bienvenu de Gubbio f. l., 1 O.
- J. 28 S. Léon II, P. C. — Vigile.
- V. 29 S. Pierre et S. Paul, A A. — *A. G no 26*
- S. 30 Commémoration de A. — Paul, A. —

N. B. — Les Tertiaires peuvent gagner ces Indul-  
gences en visitant l'église paroissiale, s'il n'y a pas  
dans la ville, d'église franciscaine ou de chapelle du  
Tiers-Ordre.

Grâces particulières. — 5 Grâces  
— 13 Affaires importantes —  
— 31 Défunts. — 31 Pécheurs. — 7  
— 3 Protestants. — 5 Premières

Gloria.

SAINTE ANTOINE DE PADOUE, AMI ET PROTECTEUR DE L'ENFANCE.—Consécration des petits enfants à saint Antoine de Padoue, dans son sanctuaire des Grottes de Brive. — Brochure illustrée, 3 cts.

Se trouve aux Grottes de Brive (Corrèze) France.

---

---

LE TIERS-ORDRE DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE.—Appel aux Chrétiennes : Femmes et Jeunes Filles. — Par le P. Edouard de Nécy. — 15<sup>e</sup> mille ; 0 fr. 10 l'unité, franco 0 fr. 15 ; 10 fr. le cent, franco 12 fr. ; à la librairie de St-Antoine, 7, rue Puteaux, Batignolles.

Cet intéressant *opuscule* a déjà fait son chemin, mais il va se répandre plus encore, puisque son auteur, sans augmenter son format, l'enrichit de deux chapitres nouveaux.

Rien de plus lumineux que l'exposition nette et succincte donnée par le Père en ce premier chapitre, *la Règle du T.-O.* C'est court et à la portée de tous. On voit, à première vue, que cette législation franciscaine, offerte à l'universalité, est en effet accessible à tout le monde. Chacun peut constater qu'elle est l'expression condensée du saint Evangile, en ses grandes lignes du moins : dès lors, quiconque n'est pas Tertiaire doit se dire *in petto* : si je le devenais ! De fait, après lecture, on en déduit logiquement que rien n'est plus facile à observer que cette règle de vie, rien n'est plus dans le mouvement, alors que les autres Tiers-Ordres, demeurés sans remaniements, ne se présentent, venus après le Franciscain, qu'avec des habitudes encore *moyennageuses*.

Aussi, le zélé P. Edouard, dans un autre nouveau chapitre, a-t-il soin de démontrer de par l'intérêt que lui ont porté les SS. Pontifes, de par sa constitution, que ce Tiers-Ordre franciscain a la priorité sur toute autre confrérie. Primauté d'institut, intégralité de la doctrine, essence socialisatrice qui résume l'Evangile, voilà ce qui le distingue éminemment.

A celles qui ne comprendraient pas encore le Tiers-Ordre de saint François, nous pouvons dire : *prenez et lisez*, vous percevrez. Le simple *livret* qui vous est offert par le P. Edouard vous fournira l'occasion d'étudier ce contre quoi vous n'avez pu avoir jusqu'ici que des objections instinctives, conséquence des préjugés mondains.

Aux autres qui vénèrent cette salutaire institution, affiliées qu'elles y sont peut-être déjà, nous ajoutons : *relisez* et faites passer cette brochure. Elle est digne de la plus large propagande, d'autant que le Père semble l'avoir soignée plus encore que les autres.

précautionner contre le feu, et de faire leurs préparatifs de sauvetage. ils n'en reçurent pas moins avec la plus grande charité les Sœurs de la Miséricorde qui fuyaient, suivies de tout leur personnel, leur maison incendiée. Il y avait de 80 à 90 personnes. Elles furent logées dans le vaste soubassement de l'église et reçurent ainsi pendant plusieurs jours, leur abri et leur nourriture de la Providence qui loge et nourrit les frères eux-mêmes.

**Son Excellence le Délégué Apostolique.** — Mgr D. Falconio visite en ce moment les diocèses de la province d'Ontario. Le respect, l'amour, l'enthousiasme qui signalèrent sa réception dans la province de Québec se renouvellent partout sur son passage. A Hamilton et à Toronto, ce furent de la part du clergé et du peuple des démonstrations grandioses d'attachement au Souverain Pontife. Nous constatons avec une grande joie et une légitime fierté qu'à Ontario, comme à Québec, après avoir exalté l'autorité du Saint-Siège dans la personne de son Délégué, on se plaît à reconnaître et à vénérer en lui le caractère d'enfant de saint François d'Assise. Daigne le Séraphique Patriarche aider son auguste Fils, dans sa délicate mission !

**Montréal.** — Voilà déjà longtemps que nos Fraternités n'ont plus donné signe de vie dans la chère *Revue*. Pourtant, elles n'ont pas cessé d'avoir la même activité, et leurs progrès continus indiquent bien que le zèle de leurs membres n'a pas diminué. Si je voulais prendre la plume à chaque cérémonie qui signale les progrès du Tiers-Ordre, je devrais écrire chaque mois; car aucun mois ne se passe sans que dans l'une ou l'autre des Fraternités il y ait prise d'habit ou profession. Quelques chiffres seulement : secs mais édifiants.

Le jour de Pâques, c'est la Fraternité de Saint-François (Frères) qui faisait fête, 24 postulants recevaient l'habit de la pénitence, alors que déjà en janvier une phalange de Frères les avait précédés. En deux cérémonies distinctes, 33 novices ont fait leur profession depuis le commencement de l'année.

Si nous passons aux Sœurs (Fraternité Sainte-Elisabeth,) outre 23 professions au mois de janvier, nous vîmes dans une belle cérémonie, le 6 mai, 45 Sœurs s'approcher ensemble de l'autel et prononcer leur formule de profession. Cela fait donc une augmentation de 68 professes déjà, pour cette année.

*A Notre-Dame des Anges,* la Fraternité des Sœurs nous apparaît

pleine de prospérité. La bénédiction spéciale qu'a demandée, et obtenue, pour elle du Souverain Pontife, sa vénérée Supérieure, dans un récent voyage à Rome, a produit ses effets : 32 novices nouvelles et 34 professes en sont les fruits, depuis janvier 1900, et d'autres se préparent.

Dans la même chapelle, les Frères de la Fraternité Saint-Joseph peuvent présenter 12 novices et 16 profès nouveaux comme les fruits de leur zèle depuis le commencement de l'année.

Quant à *Saint Antoine de Padoue*, c'est à pas de géant que sa Fraternité avance. Dans une seule circonstance, le 25 mars, il y a eu 24 prises d'habit et 35 professions.

Ces chiffres ont leur éloquence et nous montrent ce que pourront faire les Tertiaires, lorsque, recrutés et organisés, il leur sera loisible de se consacrer aux œuvres. Déjà, ils ont commencé : toutefois, leur grande œuvre en ce moment, c'est la construction de l'église franciscaine. Ils veulent, à tout prix, réunir les fonds nécessaires pour l'achever entièrement, cette fois. Il faudra du zèle et du dévouement : mais ils comptent sur la Providence et sur les prières que les Frères-Mineurs adressent à saint Antoine, leur illustre et puissant Frère.

J'allais oublier de dire que, malgré leur pressant besoin, les Discrétaires ont voulu venir en aide aux sinistres de Hull et d'Ottawa et ont envoyé leur contribution à l'offrande du diocèse de Montréal. C'est par erreur que la *Semaine Religieuse* a fait honneur de cette aumône à l'église des Franciscains. Ce sont les Tertiaires qui l'ont prélevée sur leur modeste caisse, afin d'incliner la Providence Divine à leur rendre leur avance au centuple, en faveur de l'église qui leur est chère.

Au prochain numéro, j'aurai bien des choses à raconter. Les retraites seront terminées, et ce me sera un plaisir d'en faire connaître les fruits à nos frères et sœurs en saint François.

Secrétaire Général.

Le 17 mai. — Les fêtes de saint Pascal Baylon célébrées avec tant de solennité l'année dernière, ont eu leur écho cette année, dans l'église des Frères-Mineurs et, pensons-nous, dans tous les sanctuaires spécialement voués aux Œuvres Eucharistiques. Cela est bien naturel, car ce n'est pas pour un an, mais pour toujours que l'humble et pieux Frère-Mineur est le patron des Œuvres qui se rapportent à l'Eucharistie. — Après une journée d'Exposition et

de muette adoration du Saint Sacrement, un salut solennel termina la fête. On put y entendre de nouveau cet enlevant *Leta devote celebret Memorium* et le cantique français à saint Pascal qui l'année dernière causèrent tant d'entraînement et d'enthousiasme. Tout cela nous a fait revivre par la pensée l'inoubliable *Triduum*, et en a renouvelé dans nos cœurs les douces impressions et les résolutions salutaires. Loué, béni, aimé et adoré soit à jamais le Très Saint Sacrement de nos autels ! Gloire à Pascal modèle de la dévotion à ce divin Sacrement !

**Québec.** Le 26 avril dernier, au Monastère des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, sept jeunes filles revêtaient le saint habit. La cérémonie a été présidée par le R. P. Frédéric, O. F. M.

La Rvde Mère Supérieure des Franciscaines Missionnaires de Marie, accuse réception par l'organe de notre *Revue* d'une offrande qui lui a été adressée pour les lépreux de Kumamoto, après lecture de la touchante lettre de Mère Marie Béata. L'envoi était signé : *Un Tertiaire de saint François*.

**Eglise des Sœurs Franciscaines à Québec.** Les nouvelles suivantes, extraites de la *Semaine Religieuse de Québec*, ne peuvent manquer d'intéresser vivement nos lecteurs, par leur caractère eucharistique et franciscain.

**Un Congrès eucharistique à Québec.** - Nous avons une bonne et belle nouvelle à annoncer à nos lecteurs. C'est, nous assure-t-on, l'intention de Mgr l'Archevêque de tenir un Congrès eucharistique à Québec, dans le cours de l'année 1901, première du siècle et année jubilaire pour tout le monde catholique en dehors de Rome.

Le Congrès aura lieu dans la nouvelle église du Très Saint-Sacrement, centre de l'Adoration Perpétuelle et des œuvres eucharistiques pour le diocèse.

Québec, qui a déjà été témoin de tant de fêtes religieuses inoubliables, devra encore à son titre d'église mère de toutes les églises du Canada, et même d'un grand nombre aux États-Unis, l'honneur de voir dans ses murs le premier Congrès eucharistique de l'Amérique Britannique.

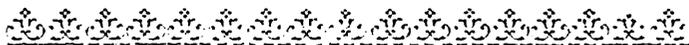
Le Sanctuaire du Très Saint Sacrement, dont on achève en ce moment l'intérieur, se prêtera admirablement, par sa position, sa forme et son caractère, aux solennités dont il sera le théâtre.

**La dévotion au Saint Sacrement.** — La fête de saint Pascal Baylon, l'humble frère Franciscain que Notre Saint Père le Pape a nommé patron des œuvres eucharistiques, a été célébrée solennellement, jeudi de la semaine dernière, dans l'église du T. S. Sacrement. Grand'messe le matin ; le soir, grande réunion présidée par le Rvd Père Frédéric, et sermon de circonstance.

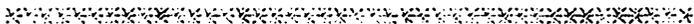
Ce jour-là, on a inauguré une Garde d'honneur organisée par un certain nombre de dames pieuses qui se chargent de faire l'adoration diurne les jeudis de chaque semaine. Cinquante ou soixante dames ont déjà donné leurs noms et se sont distribué les heures de la journée depuis 8 h. du matin jusqu'à 6 h. du soir.

Mgr l'Archevêque a été heureux de bénir paternellement la nouvelle organisation et celles qui en font partie.

**Grand Concert religieux.** — Le 13 juin prochain, fête de Saint Antoine de Padoue, il y aura dans l'Église du Très Saint Sacrement un grand Concert religieux pour venir en aide à l'œuvre du nouveau Sanctuaire.



## Les Missions Franciscaines



**C**hine. Par un décret du 26 février, le père Clément Coltelli, Frère-Mineur, a été nommé évêque d'Adrymette et coadjuteur avec future succession de Mgr Pagnucci, Vicaire apostolique du Chen-si.

Nos lecteurs connaissent les persécutions dont les chrétiens du Chang tong septentrional étaient dernièrement victimes. Grâce à l'inertie et à la connivence des mandarins, un grand nombre de chrétiens, on en compte 350, ont été anéantis. Comme toujours en pareille circonstance, le sang chrétien a coulé. Un trait d'héroïsme, digne des martyrs des premiers siècles, nous a été communiqué par la lettre d'un missionnaire

« Il s'agit du catéchiste Wan-kuen-sil du village de Mantchouan. Saisi à Mia-kia-cha-wal, il fut dépouillé de ses habits, frappé et ligoté : on le conduisit, les mains et les bras derrière le dos, pieds

nus, jusqu'au village de Tchan-huen-tuin pour qu'il eût la douleur de voir saccager cette chrétienté : puis on le ramena au premier village pour le traîner ensuite sous les murs de Qchen-p'in. Là, les chefs lui firent passer un interrogatoire :

« Es-tu chrétien ? — Oui, je le suis ! »

A cette réponse, on lui coupe une oreille.

« Es-tu encore chrétien ? » lui demande-t-on une seconde fois.

« Oui, je le suis ! » Et la seconde oreille fut coupée.

« Oui ou non, es-tu chrétien ? — Oui je suis chrétien ! »

Ce fut son arrêt de mort ! Un coup de sabre lui trancha la tête. Il alla augmenter la glorieuse phalange des martyrs.

Son corps fut enseveli en secret par sa propre famille, dans son village natal.

**Pérou.** — Sur la proposition de la Sacrée Congrégation de la Propagande, Sa Sainteté a érigé, le 23 mars 1900, dans la partie du Pérou habitée par les populations sauvages, une mission spéciale avec trois préfectures apostoliques.

La première, appelée préfecture centrale ou de saint François de l'Ucayali, embrasse les trois régions de Chanchamayo, de l'Apurimac et l'Ucayali : elle est confiée aux Frères-Mineurs.

La deuxième est confiée aux Frères-Prêcheurs et la troisième aux Pères Augustiniens.



**Nota :** La compagnie de Richelieu informe les pèlerins que ses bateaux accostent maintenant au quai Victoria. Le moyen le plus direct de s'y rendre est de passer par la rue Bon-Secours.



## Chronique de S. Antoine

**Saint Antoine.** « Le 22 décembre de l'année dernière, raconte l'*Echo de Saint-François*, une scène importante, et digne des temps bibliques ou du moyen âge, s'est déroulée sur une montagne des pays basques (France) appelée de *Saint-Antoine*, parce qu'elle est couronnée par un sanctuaire dédié au grand Thaumaturge. Un convoi de quatre-vingts bouviers, conducteurs de voitures trainées par des bœufs, tous volontaires de saint Antoine et rétribuables au paradis, a achevé de transporter jusqu'à la chapelle au sommet de la montagne le sable nécessaire pour sa réparation et son agrandissement. »

Ce n'est pas la seule fois que saint Antoine a inspiré pareil acte de dévouement, et ce n'est pas non plus en France seulement que semblables choses se passent. Autour de l'église franciscaine de Montréal, on peut voir des ouvriers, des charretiers, après leur pénible journée de travail se dévouer pour apporter leurs pierres au sanctuaire en construction. Jusqu'à 10 heures du soir, ils se fatiguent ainsi dans une pensée de foi et d'amour de Dieu. Nous pourrions citer bien des traits, si l'humilité de ces hommes de foi ne nous avait imposé silence.

Bienheureux les pauvres ! ils ont le cœur riche. Que saint François, saint Antoine leur parlent, ils trouvent en eux des trésors de sacrifice que les favorisés de la fortune possèdent rarement, et ne soupçonnent même pas. Oui, ils sont bienheureux, « car le royaume des cieux leur appartient. » C'est le Seigneur Jésus qui l'a dit.

**Grottes de Brive.** — Le 26 juin aura lieu un grand pèlerinage des Tertiaires de toute la Province d'Aquitaine, aux Grottes de Brive. Les Fraternités se disposent à y prendre part.

Le Rvd P. Gardien des Grottes vient de faire paraître un petit

Manuel de l'Association des petits enfants consacrés à saint Antoine. L'origine, le but et l'organisation de cette œuvre si belle et si attrayante y sont brièvement expliqués. Edité avec des illustrations par la maison Poillart, il fera les délices des petits consacrés de saint Antoine et de leurs mères chrétiennes.

— Les Directeurs et le Comité des pèlerinages de Terre-Sainte ont décidé de dresser sur la colline qui domine les Grottes et le couvent de saint Antoine l'une des deux croix destinées à être portées aux stations de la voie douloureuse et au Calvaire.

**Le mardi consacré à saint Antoine (1).** — Le mardi est consacré à saint Antoine, parce que ses funérailles, qui furent un véritable triomphe, eurent lieu un mardi. Le saint Thaumaturge aime à être prié et honoré plus spécialement ce jour-là ; les faveurs et les grâces obtenues en sont une preuve irrécusable. Lui-même recommanda, en 1617, à une personne de Bologne, de le prier pendant neuf mardis consécutifs ; elle le fit et obtint la grâce qu'elle demandait. Quelques fidèles n'ayant pas obtenu ce qu'ils désiraient après neuf mardis, portèrent à *treize* le nombre des semaines consacrées à honorer le Saint, et sa mort bienheureuse arrivée le 13 juin 1231 : après treize mardis de prières ou de visites à son autel, elles furent exaucées. Les Souverains Pontifes ont approuvé cette dévotion du mardi consacré à saint Antoine ainsi que les neuvaines et treizaines en l'honneur du Saint, en accordant des indulgences à ces pratiques.

Deux guérisons vraiment miraculeuses, racontées dans la *Revue Franciscaine* d'avril 1892, et beaucoup d'autres grâces obtenues ont prouvé l'efficacité de cette prière répétée pendant 9 ou 13 mardis en l'honneur du *Semur de miracles*. Ces exercices se font, soit avant ou après la fête de saint Antoine, soit à n'importe quelle époque de l'année.

On choisit, suivant son attrait, pour les réciter pendant les neuvaines, quelques-unes des prières en l'honneur du Saint, que l'on ajoute à une petite lecture sur ses vertus. Ces lectures, prières et exercices de dévotion se trouvent abondamment dans le *Manuel de la pieuse Union en l'honneur de Saint Antoine de Padoue* (2).

(1) On nous a demandé le *pourquoi* et le *comment* des treize mardis. C'est notre réponse.

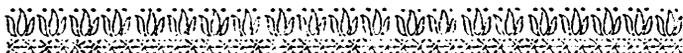
(2) Se trouve à la maison du Tiers-Ordre, Avenue Seymour, 29.

Il est bon aussi de faire brûler un cierge devant l'image du Saint, d'assister à la sainte messe, si on le peut, *et de faire la sainte communion.*

Tous ceux qui voudront obtenir une grâce par l'intercession de saint Antoine, feront bien de commencer leurs exercices de prières, par une bonne confession, car la pureté de conscience est la grande condition de la prière. Ils feront ensuite une ou plusieurs communions.

Les membres de la *Pieuse Union* gagnent une Indulgence plénière à chacun des 13 mardis consécutifs de ce pieux exercice en l'honneur de saint Antoine, une fois par an, aux conditions ordinaires.

Dans l'église des Frères-Mineurs à Montréal, l'exercice des 13 mardis en l'honneur de saint Antoine se fait publiquement, durant les 13 semaines qui précèdent sa fête. Il a commencé le 20 mars qui était le premier des 13 mardis. Il y a Salut du Saint-Sacrement, instruction et prières. Une assistance nombreuse et recueillie suit ces exercices.



## Saint Antoine le Thaumaturge

Le Saint de tout le monde



Quels sont ces chants, quels sont ces transports d'harmonie  
 Qu'on entend partout dans les airs,  
 Remplissant tous les cœurs, invitant toute vie  
 A d'incénarrables concerts?...  
 Pour qui ces meris, ces prières?  
 Pour qui ces fleurs et ces bannières?  
 Pour qui ces trônes, ces lumières?  
 Pour qui ces dons? Pour qui ces ex-voto divers?  
 Pour qui? Qu'on le demande au jeune enfant qui rêve  
 Ce nom si doux dans son berceau:  
 Ce nom, qu'on le demande au vieillard qui l'achève  
 En s'acheminant au tombeau.  
 Que la jeune fille qui chante  
 Et qui, la veille, était mourante,  
 Que l'orphelin qui se lamente,  
 Et qui rit aujourd'hui, disent ce nom si beau.

Que l'aveugle qui voit, et qui reprend sa route,  
 Sans le secours d'aucune main ;  
 Que le muet qui parle, et dont la langue ajoute  
 Au chant des autres son refrain ;  
 Que le sourd dont s'ouvre l'oreille ;  
 Que le mort qui, d'une merveille  
 Passe en une autre sans pareille,  
 Chantent, en chœur, ce nom aimé, béni, sans fin.

Que le paralysé qui d'un lit de souffrance  
 Saute en bas, se prend à courir ;  
 Les béquilles au loin, que le boiteux qui danse,  
 Plus prompt que le cerf pour bondir ;  
 Que le pécheur contrit qui pleure,  
 Et que le juste qui demeure  
 Souriant, à sa dernière heure,  
 Proclament, à l'envi, ce nom pour le bénir.

Etonnée, à ce nom, *la mort* rend ses victimes ;  
 Il confond. démasque *l'erreur* ;  
 Refoule les *démons* dans leurs brûlants abîmes ;  
 Met l'homme à l'abri du *Malheur* ;  
 La *lépre*, ou toute *maladie*  
 Qui du corps attende à la vie,  
 Est par lui promptement guérie ;  
 Chacun a, tour à tour, connu cette faveur.

A ce nom merveilleux, dans ses fureurs hautaines,  
 La *mer* calme son flot ému ;  
 Des mains des prisonniers il fait tomber *les chaînes*,  
 Renvoie absous le détenu ;  
 Des perclus les *membres* se dressent ;  
 Jeunes et vieux à lui s'adressent ;  
 Tous unanimement confessent  
 Qu'ils recouvrent par lui ce qu'ils avaient *perdu*.

Il n'est point de *péril* à ce nom qui ne cède ;  
 Il n'est point de *nécessité*  
 Pour laquelle, à l'instant, lui-même n'intercède :  
 Ce nom si plein d'autorité,  
 A le bénir chacun se voue ;  
 Et la terre entière le loue :  
 Salut ! Antoine de Padoue !  
 Ton nom, ce qu'il est, tous l'ont expérimenté.

(*A suivre*)

FR. JEAN DE STE EULALIE, O. F. M.

## FAVEURS OBTENUES

**Saint-Jacques l'Achigan.** — Merci à saint Antoine pour les faveurs qu'il m'a accordées ; j'avais promis de les faire connaître par la *Revue*. E. L.

**Sorel.** — Faveurs obtenues par l'intercession de saint Antoine, avec promesse de les faire publier. I. P.

**Maisonneuve.** — De fond du cœur, je remercie saint Antoine des nombreuses faveurs qu'il m'a accordées. C. G.

**Manchester, N. H.** — Une heureuse délivrance après avoir invoqué le bon saint Antoine, et lui avoir promis une messe en son honneur, ainsi que la publication du fait dans votre pieuse *Revue*. N. C.

**Saint-Hermas.** — Une guérison obtenue, un objet retrouvé par l'intercession du grand protecteur saint Antoine de Padoue.

**Saint-Paul l'Ermite.** — Actions de grâces au bon et généreux saint Antoine, pour faveurs reçues. J'avais promis du pain pour ses pauvres.

**L'Acadie.** — Mille remerciements à saint Antoine pour faveur importante ; j'avais promis une messe en son honneur. H. Tertiaire.

**Joliette.** — Saint Antoine m'a obtenu une grâce, je l'en remercie par la *Revue*. A. H. F.

**Escanada, Etats-Unis.** — Une dette recouvrée avec l'aide de saint Antoine ; merci au grand protecteur.

**Pointe du Lac.** — Une personne remercie saint Antoine de deux grandes grâces. Madame A. G.

**Trois-Rivières.** — Une Tertiaire remercie saint Antoine pour de nombreuses grâces accordées.

— Une autre Tertiaire pour faveur obtenue après promesse de publication.

**Belle-Rivière, Qué.** — Après une neuvaine en l'honneur de saint François et de saint Antoine et la promesse de faire publier dans la *Revue* la grâce désirée, le succès dans un examen a été obtenu. Merci à ces Saints si charitables  
Une abonnée de la *Revue*.

**Sainte-Dorothée.** — Je viens m'acquitter de ma dette de reconnaissance déjà négligée, envers saint Antoine de Padoue pour une guérison obtenue par son intercession. Dame H. C.

**Saint-Charles.** — Béni soit le grand Thaumaturge saint Antoine qui m'a guéri de mon mal de jambes. Je m'étais engagée à faire paraître la guérison dans la *Revue*.

— Reconnaissance à saint Antoine pour guérison complète d'un mal de pieds qui durait depuis un an, après promesse de pain pour les pauvres et de publication dans la *Revue*. D. D.

**Montréal.** — Ayant promis une piastre au bon saint Antoine s'il m'obtenait la guérison de ma fille aînée, j'ai été exaucée ; merci à l'incomparable Saint ! A. D. Thériault.

— Emploi obtenu pour mon frère. Vive le grand saint Antoine ! Une Tertiaire.

— Je remercie saint Antoine pour m'avoir préservé d'une grave maladie et soulagé de grandes douleurs après la promesse que je lui fis de donner du pain à ses pauvres et de faire publier le bienfait. Mde G. L.

—Grâce de guérison obtenue de saint Antoine de Padoue avec promesse de publication dans la *Revue*. V. C.

— De tout cœur je remercie saint Antoine pour position et faveur obtenues sur promesse de publication dans vos *Annales* de saint Antoine. D. M. H.

— Remerciements au bon Saint pour m'avoir fait trouver un local après que je lui eus promis 9 pains pour ses pauvres et la publication. Une abonnée.

— Merci à saint Antoine pour la position qu'il m'a fait obtenir, après promesse de publier sa bonté et de faire *les treize mardis*.

— Deux faveurs accordées par le bon et puissant protecteur. I. L.

— Une affaire importante menée à bonne fin par la protection de saint Antoine. Un Tertiaire.

— Reconnaissance et louanges à saint Antoine. Depuis deux ans, j'ai obtenu de lui cinq grandes faveurs, dont la dernière au mois de mai dernier. Que le bon Saint me pardonne ma négligence à le remercier publiquement, et qu'il me continue ses bonnes grâces, car j'en ai encore bien besoin.

R. A. B., Novice et Abonnée.

— Je désire m'acquitter de ma dette envers saint Antoine de Padoue : je lui dois la publication d'une faveur précieuse. S. B. Novice.

— Je viens remercier le grand saint Antoine de m'avoir guérie d'un gros mal de genoux qui me faisait bien souffrir depuis assez longtemps. Ayant beaucoup prié sans succès d'abord, j'appliquai l'image du Saint sur l'enflure, lui promettant un bain tous les mois pour ses pauvres et la publication de sa miséricorde dans la *Revue*, si j'étais guérie. Je suis parfaitement bien. Grand merci au puissant Thaumaturge ! S. D.

— Saint Antoine m'a fait trouver de l'ouvrage, sur ma promesse de donner aux pauvres un pain tous les mois. Bien reconnaissant : D. C. U., Tertiaire.

— Ayant fait une promesse à saint Antoine (sous conditions) je viens lui payer ma dette de reconnaissance. Grâce à lui, mon entreprise a réussi. Merci de tout cœur. T. A. G.

— J'avais dans mes livres une différence de \$89.00 que je ne pouvais trouver malgré toutes mes vérifications. J'ai demandé à saint Antoine de m'aider, et comme le résultat traînait en longueur, j'ai fait sa médaille prisonnière dans mon grand livre, lui disant que le seul moyen de sortir de là c'était de retrouver mon argent. Samedi, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, j'ai tout retrouvé ; et d'une façon si peu naturelle que cela ne s'est pas fait sans l'intervention du bon saint Antoine. Qu'il soit loué de tous !

**Sainte-Cunégonde.** — Succès dans deux entreprises dû à saint Antoine de Padoue. Gloire et reconnaissance. I. A. T., Tertiaire.

**Saint-Valérien de Milton.** — Merci à saint Antoine de Padoue, pour m'avoir évacuée dans un moment de détresse, ou je me trouvais sans *argent*, et sans *gîte* pour la *nuît*, sur la promesse de quelques pains pour ses pauvres, et de faire publier dans la *Revue*, s'il me tirait d'embarras. Sur quoi, une personne inspirée par ce bon Saint, fit elle-même toutes les démarches nécessaires, usant de son influence pour obtenir le crédit que je n'avais pas eu le courage de demander moi-même. Un quart-d'heure après cette promesse, j'étais hébergée et retirée dans la plus désirable maison sous tous les rapports.

Sr Maii Marguerite de Cortone., Tertiaire isolée et indigne de saint François.

**Saint-Jean Chrysostôme.** — Guérison obtenue par l'intercession de saint Antoine de Padoue, béni soit ce grand bienfaiteur !

Dame A. S., Tertiaire.

**Manchang, E-U.** — Ma petite fille a été guérie par saint Antoine, après la promesse de faire brûler un cierge en son honneur et de faire publier la guérison dans la *Revue*.

Un père reconnaissant.

**Laprairie.** — Je désire remercier saint Antoine pour la guérison d'une personne qui m'est chère. J'avais promis au grand protecteur de donner à ses pauvres un pain chaque mois pendant un an, ainsi que l'insertion de la faveur dans la *Revue* du Tiers-Ordre.

Une Tertiaire.

**Somerset.** — Une heureuse délivrance après avoir invoqué saint Antoine, lui avoir promis une messe en son honneur et la publication du fait dans la *Revue*.

N. C.

**Sainte-Anne des Plaines** — Guéri par le grand Thaumaturge saint Antoine d'un mal que je n'osais découvrir au médecin. J'ai négligé d'accomplir ma promesse, et voilà que la maladie reparaît. Daigne le bon Saint avoir pitié de moi encore une fois. Je n'oublierai jamais ses bienfaits et me rappellerai aussi la correction.

D. R.

**Québec.** — Un jeune homme remercie saint Antoine pour lui avoir fait trouver une bonne position, après promesse de publication.

J. F.

**Saint-Roch de Québec.** Nous avons obtenu de saint Antoine la grande faveur que nous lui demandons : nous lui en serons reconnaissants toujours.

M. A. G., Secrétaire de la Fraternité.

**Lachute.** En reconnaissance de la guérison de mon enfant, atteint de la diphtérie, je m'abonne à la *Revue* et vous prie d'insérer dans votre publication cette guérison, ainsi que plusieurs autres soulagements dans diverses maladies.

Mde E. D. R.

**Saint-Hyacinthe.** — Une bonne place accordée à ma fille par saint Antoine de Padoue. J'ai promis à ce grand Saint de lui payer du pain pour ses pauvres et de faire publier la faveur dans la *Revue*.

Dame I. G.

**Londreville, Beauharnois.** Je remercie saint Antoine de Padoue pour la guérison de ma petite fille qui était à la dernière extrémité, et pour plusieurs autres grâces obtenues par son intercession.

Mde D. R.

**Saint-Jean.** Je dois de grands remerciements au bon saint Antoine qui m'a accordé plus que je ne lui demandais : j'ai promis treize pains pour ses pauvres et la publication du bienfait.

O. A., Tertiaire et Abonnée.

## FAVEURS DE SAINT FRANÇOIS

**Fall-River, Mass.** — Depuis 5 ou 6 ans, j'étais atteinte d'une céphalalgie névralgique qui augmentait toujours : les médecins l'avaient déclarée incurable. Je promis à saint François d'insérer ma guérison dans la *Revue* du Tiers-Ordre et de prendre un abonnement à cette *Revue* s'il voulait me guérir : c'est avec plaisir que j'accomplis aujourd'hui mes promesses. Merci à saint François.

Une Tertiaire.

**Sainte-Cunégonde.** — Actions de grâces à saint François pour une grâce importante inespérée.



## RECUEIL DE CHANTS

A L'USAGE DES TERTIAIRES DE SAINT-FRANÇOIS.

Depuis longtemps, nos Frères et nos Sœurs du Tiers Ordre nous demandaient un recueil de chants franciscains, pour servir à leurs réunions mensuelles, à leurs retraites et pèlerinages.

Dans le but de leur être utile et agréable et pour satisfaire leur dévotion, la « Revue du Tiers-Ordre » a donné, de temps à autre quelques morceaux de musique comme supplément, mais ce moyen était et trop lent et peu commode. Il fallait quelque chose de mieux. Toujours désireux de satisfaire les légitimes aspirations de nos Frères et Sœurs en saint François, nous avons donc travaillé à la composition d'un recueil qui pût autant que possible faire face à toutes les exigences. Ce n'est pas peu dire ! Les cantiques sont si nombreux, et surtout les goûts si différents. Il fallait faire pour le Recueil des divisions en vue des diverses circonstances, de telle sorte que l'on trouvât, sinon un choix très varié sur les mêmes sujets, du moins, une note bien appropriée. Le choix des cantiques n'était pas la seule difficulté, mille autres surgissaient ; nos Tertiaires jugeront eux-mêmes si elles ont été suffisamment vaincues. Une courte énumération des titres de la table analytique donnera une idée plus exacte de l'ouvrage. Tout d'abord, il faut dire qu'il y a deux parties au « Recueil de chants : » cantiques français et chants latins ayant chacune une pagination différente.

### CANTIQUES

- 1° Cantiques de retraite,
- 2° Cantiques à Notre-Seigneur,
- 3° Cantiques à la Très Sainte Vierge,
- 4° Cantiques à N. S. P. S. François,
- 5° Cantiques aux Saints,
- 6° Cantiques divers.

### CHANTS LATINS

- 1° Pour les prises d'habit et professions,
- 2° Pour les saluts du T. S. Sacrement,
- 3° Psaumes et cantiques,
- 4° Chants divers.

Ce rapide coup d'œil d'ensemble donne l'assurance que ce Recueil satisfera parfaitement nos Frères et nos Sœurs. Ils pourront remarquer tout particulièrement, parmi les morceaux latins, des chants, (antiennes, répons, motets) en l'honneur de saint François, qui pourront entrer dans le programme des Saluts du Saint-Sacrement. Leur absence était jusqu'à présent une lacune regrettée d'un grand nombre. Outre cette table analytique, une autre table classe par ordre alphabétique les 126 morceaux qui le composent. Il est précédé d'avis spirituels pour les pèlerins.

Autant que possible, les cantiques ont été signés du nom de l'auteur, tant pour les paroles que pour la musique, quelques-uns sont entièrement nouveaux. Au point de vue typographique l'exécution en a été confiée à une des meilleures imprimeries de Montréal. Enfin notre nouveau « Recueil » d'un format élégant et commode sera solidement relié : les difficultés de l'impression de la musique rendant toujours ces travaux fort coûteux, il importait de les préserver d'une trop prompt usure.

Conscients de notre bonne volonté et des soins minutieux et attentifs que nous avons apportés à cette œuvre, nous l'offrons aujourd'hui avec confiance à tous nos frères et à nos amis en saint François, implorant sur eux et sur notre travail les paternelles bénédictions du Séraphique Père qui, dans son enthousiasme poétique et sacré aimait tant à chanter en français les louanges du bon Dieu.

On pourra demander le « Recueil de chants » à la maison du Tiers-Ordre, 29 Avenue Seymour, Montréal.

\$0.30 l'exemplaire relié. \$3.25 la douzaine : \$25.00 le cent.



#### REMERCIEMENTS ADRESSÉS

#### A NOTRE BON FRÈRE DIDACE



Montréal. — J'étais dans de grandes inquiétudes sur l'éducation catholique d'une enfant dont j'étais la marraine. Sa mère venait de mourir, il était certain que le père, qui est protestant, l'éleverait dans l'hérésie. Le bon Frère Didace vint me délivrer de mes angoisses, tandis que je réfléchissais au moyen de conjurer un tel malheur. L'enfant s'envola au ciel sept mois après la mort de sa mère.

— Il y avait cinq ans que je souffrais d'une grave maladie interne dont la violence m'avait réduite à un si grand état de faiblesse que je pouvais à peine me traîner. Une opération cruelle et dangereuse s'imposa. Les docteurs, pour me consoler, me dirent sans détour qu'elle n'était que le prélude d'une seconde plus douloureuse encore et que les deux ne laissaient pas grand espoir. Je me confiai alors au bon Frère Didace dont je tins secrètement l'image durant toute l'opération. Grand fut l'étonnement des docteurs lorsqu'ils constatèrent, au bout de trois semaines, que je commençais à travailler et que le mal avait totalement disparu.

Dame A. G.

— Remerciements au bon Frère Didace.

— J'avais en vain sollicité de plusieurs saints une grande grâce personnelle. Dieu sans doute réservait à notre bon Frère Didace le pouvoir de me l'obtenir. Je m'adressai à lui avec succès, depuis si longtemps je désirais être exaucée! J'ai promis la publication de cette faveur.

Mlle T. Tertiaire,

Saint-Roch de Québec. — Il y avait longtemps que nous demandions au bon Dieu de nous faire vendre une maison qui nous causait de grands embarras. Nous attendions toujours et nos ennuis allaient croissant. Ayant reçu une image du bon Frère Didace, nous l'exposâmes dans la maison et nous lui en confiâmes la vente dans des prières ferventes. A peine le bon Frère était-il installé dans ses nouvelles fonctions, que des acheteurs se présentaient au nombre de neuf. Nous avions l'intention de vendre l'immeuble mille dollars payables par versements mensuels durant neuf ans. De lui-même l'acquéreur nous offrit mille quatre-vingts dollars. En février 1898, le contrat était conclu et signé.

M. A. G.

Pointe Saint-Charles. — Aujourd'hui que me voilà guérie, je viens m'acquitter d'une promesse et d'un devoir de reconnaissance en déclarant dans la *Revue* que c'est au bon Frère Didace que je dois cette grâce.

Dame J. B.

Thornton Providence R. I. 28 septembre 1898. Une dame remercie le bon frère Didace pour une grâce obtenue.

Dame D.

Saint-Henri. Le bon frère Didace m'a exaucée pour une faveur spéciale. Invoquez-le comme moi et vous obtiendrez vos grâces.

Dame M. L.

Lachute. 13 juillet 1897. Mon enfant tomba sur le genou droit à l'âge de 10 ans, et contracta une luxation de la rotule, qui se compliqua ensuite d'un rhumatisme et d'une sciatique. L'inflammation s'étendait sur tout le côté droit, du genou à la tête, et de violentes palpitations de cœur mirent le comble à son déplorable état. Je commençai alors avec la pauvre petite malade, une neuvaine au bon Frère dont je lui appliquai une image. Le huitième jour, l'enfant était guérie.

Pour moi c'est miraculeux, et je le publie selon ma promesse, pour la gloire de Dieu et de son fidèle serviteur. E. D. B.

Gloire à Dieu dans ses saints! Docteur Alex. Rodrigue.

**Holyoke.** Une mère de famille remercie le bon frère Didace de plusieurs grâces obtenues par son intercession entre autres, de la guérison de sa fille. Une autre tertiaire désirait également exprimer sa reconnaissance pour un mieux sensible obtenu dans son état de santé. Mais elle retarda de sorte que son mal reparut comme une punition de sa négligence. Que le bon Frère lui pardonne ces retards.

**Saint-Rémi.** Les médecins avaient condamné un membre de ma famille. Grâce au bon frère Didace que nous avons invoqué, le voilà guéri contre toute espérance humaine. Aussi notre reconnaissance et notre confiance sont-elles désormais proportionnées à un si grand bienfait.

**Saint-Ours.** J'ai remis entre les mains du bon frère Didace la promesse de 12 Chemins de Croix pour les âmes du purgatoire, et de trois pains pour les pauvres de saint Antoine. Après trois longs mois d'épreuve, j'ai obtenu ce que je désirais.

**Sorel.** — 15 mars 1898. Merci au bon frère Didace pour une grâce obtenue promptement après la promesse d'une neuvaïne et de la publication dans la *Revue*. Je recommande mon bien-aimé Protecteur à tous ceux qui ont besoin d'un puissant secours.  
Tertiaire.



## NÉCROLOGIE

Montréal.—Rvd M. Jules Claude Delavigne, prêtre du Séminaire de Saint Sulpice, fondateur et Directeur du Séminaire de Philosophie à Montréal, décédé le 2 mai, à l'âge de 72 ans. Tertiaire depuis de longues années.

Mort un an presque jour pour jour après le regretté Monsieur Rouxel, son confrère et ami, M. Delavigne laisse une semblable réputation de savoir et de piété.

La présence de plusieurs évêques, d'une foule de prêtres de différents diocèses, et de tous les élèves du Séminaire fit de ses funérailles une solennité vraiment imposante dans sa simplicité. Monseigneur l'Archevêque de Montréal, obéissant aux rigoureux usages de Saint-Sulpice, ne fit pas d'oraison funèbre et résuma tout ce qu'il aurait voulu dire dans ce seul mot: Nous venons de perdre un *saint prêtre*.

Ce *saint prêtre* faisait l'ornement du Tiers-Ordre de Saint-François à Montréal. En véritable enfant de saint François d'Assise, il avait pour son Séraphique Père un amour vraiment enthousiaste. Il en parlait souvent à ses

chers Séminaristes, et toujours avec une émotion visible que tous remarquaient. Rien d'édifiant comme de voir ce bon prêtre au jour de la Portioncule multipliant sans fin ses visites au sanctuaire franciscain de la rue Dorchester. Il ne manquait jamais cette occasion de gagner des indulgences précieuses, et on le distinguait vite des autres prêtres et religieux à sa grande taille voûtée, à son air recueilli et à son assiduité que rien ne fatiguait. Il manquera cette année au pieux rendez-vous, mais d'autres y seront qui penseront à lui et prieront pour lui.

**Fraternité Saint-François.** — M. Adolphe Gibeau, décédé le 13 mai, après deux ans de profession.

**Fraternité de Saint Antoine de Padoue.** — Madame Hubert Fyfe, née Julie Daignault, en religion Sr Anne, décédée le 13 avril 1900, à l'âge de 65 ans, après 1 an et 6 mois de profession.

— Dame Joseph Trempe, en religion Sr Elisabeth : 9 ans de profession.

— Dame Veuve Charles Bérard, née Adelaude Perras, décédée dans les premiers jours de mai.

— Madame J. Baptiste Bédard, en religion Sr J. Baptiste, décédée à l'âge de 63 ans dont 2 ans dans le Tiers-Ordre.

**Fraternité de Saint Joseph.** — Mr Cléophas Galaise, Fr Antoine de Padoue, décédé le 30 avril, à l'âge de 77 ans, dont 4 de profession.

— Mr Philippe Bourque, Fr Saint Eusèbe, a pris l'habit le 1er octobre 1899, et fait profession sur son lit de mort : décédé le 24 avril.

**Sainte-Rose de Laval.** — Le 24 mars 1900, est décédée Mde Homère Labelle, Tertiaire professe depuis 6 ans.

**Saint-Sauveur de Québec.** — Mde André Lippé, née Marie Ginsté, décédée le 7 avril 1900, à l'âge de 75 ans et 8 mois ; 7 ans de profession. Elle faisait partie du Chemin de Croix Perpétuel.

— M. Joseph l'Hérault en religion Fr. saint Jean de Matha, décédé le 5 avril, à l'âge de 57 ans, après 9 ans de profession.

**Trois-Rivières.** — Mr Napoléon Dufresne, en religion Fr Paul, décédé le 11 janvier 1900, à l'âge de 59 ans et 16 jours. Il faisait partie du Tiers-Ordre depuis 21 ans.

Après une maladie cruelle toujours soufferte avec résignation, la mort est venue l'enlever à l'affection de tous les siens, en leur laissant l'exemple des vertus qui font le bon chrétien et le citoyen modèle. Il était membre du Chemin de Croix Perpétuel, congréganiste de la Sainte Vierge, etc.

— Dame Veuve Ant. Fradet, Sr Sainte Marthe, décédée le 2

mai à l'âge de 82 ans : a pris l'habit le 19 novembre 1899.

**Sherbrooke.** — Mde Benjamin Fargues dit Auray, née Vitaline Roy, en religion Sr Marie de l'Immaculée Conception, décédée le 3 mai, à l'âge de 48 ans, 3 de profession.

**Vaudreuil.** — Dame Ludger Valois, née Célanie Brasseur, décédée le 6 mai, après 15 années de profession.

**Hull.** — Delle Caroline Guimond, de la Fraternité de Hull, en religion Sr. Caroline, décédée le 7 octobre dernier, âgée de 44 ans, après 18 ans de profession.

— Dame Félix Jacques, née Julie Vallière, Tertiaire, de la Fraternité de Hull, en religion Sr. Saint Athanase, décédée le 19 mars dernier, après avoir fait profession sur son lit de mort.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Mde Veuve Magloire Bégin, née Brigitte Brulotte, en religion Sr Sainte Marguerite de Cortone, décédée le 26 avril 1900, à l'âge de 74 ans, dont 3 de profession

**Saint-Martin.** — Dame Nicolas Cléroux, décédée le 13 mai, à l'âge de 80 ans, après 12 années de profession.

**Saint-Michel de Napierville.** — M. Dominique Monet, Tertiaire, décédé le 9 mai, à l'âge de 71 ans.

Celui qui vient de s'éteindre était un homme juste et selon le Cœur de Dieu ; sa piété était solide et éclairée, son esprit de foi admirable ; il assistait régulièrement aux offices de l'église, tous les jours ; et communiait ordinairement trois fois par semaine. Sa charité a essuyé bien des larmes et consolé bien des misères, sa modestie savait dérober aux regards des hommes les bonnes œuvres qu'il opérait sous le regard de Dieu.

La mort toujours si rigide a laissé ses membres d'une flexibilité telle qu'on le croyait en léthargie, même le matin de l'inhumation. Sr. M. Ad.

**Sainte-Thècle.** — M. Cléophas Lafontaine, décédé le 1er mai.

**Saint-Joseph de Lévis.** — Madame F. Noël, née Delphine Saint Hilaire, en religion Sr saint Pierre, décédée le 10 mars 1900 ; elle était âgée de 70 ans.

**Sainte-Anne de la Pérade.** — Melle Marie Zélie Tessier décédée le 2 mai, après quelques semaines de maladie.

Mademoiselle Tessier était la joie et le bonheur de ses parents et de son entourage, par son aimable caractère et son bon cœur toujours compatissant et dévoué à toutes les souffrances. « S'oublier et faire du bien » était sa devise.

Aussi fervente que bonne, elle était l'édification de la paroisse ; à ses obligations d'Enfant de Marie, elle ajouta celles de Tertiaire qu'elle a remplies pendant 18 ans, avec un zèle admirable et une scrupuleuse exactitude.

**Bienville, Lévis.** — Madame Georges Duclos, associée du chemin de croix perpétuel.

R. I. P.